

## LE SUBJONCTIF FRANÇAIS ET L'EXPRESSION DU VIRTUEL

Paul Larreya

*Université Paris XIII*

**Abstract:** Semantically, the present subjunctive and the -AIS forms of the indicative are situated on a symmetrical gradient. The latter occupy the part of the gradient in which the orientation of the virtual event is negative in relation to the corresponding (presupposed) "reality". The former occupies the part of the gradient which is positively orientated, the end point being that of "real" presupposition: *Je regrette qu'il soit absent* presupposes *he is absent*. Near the centre the semantic values are only separated by a slight negative or positive orientation (*Il rêve d'une société qui serait / qui soit vraiment égalitaire*).

**Keywords:** subjonctif, français, virtuel, préconstruit, présupposition.

### 1. INTRODUCTION

La description sémantique que je propose pour le subjonctif présent du français (désormais SP) est la suivante : (a) le SP situe le procès dans le **virtuel**, et (b) le SP contient une présupposition **orientée positivement**. J'examinerai, successivement, l'opposition (généralement peu prise en compte) entre le SP et les formes en -AIS de l'indicatif (l'imparfait et le « conditionnel » – ce dernier pouvant également être appelé, d'une manière plus appropriée, la forme en -RAIS), et l'opposition entre le SP et les formes de l'indicatif autres que les deux formes en -AIS. Au préalable, toutefois, je poserai deux postulats.

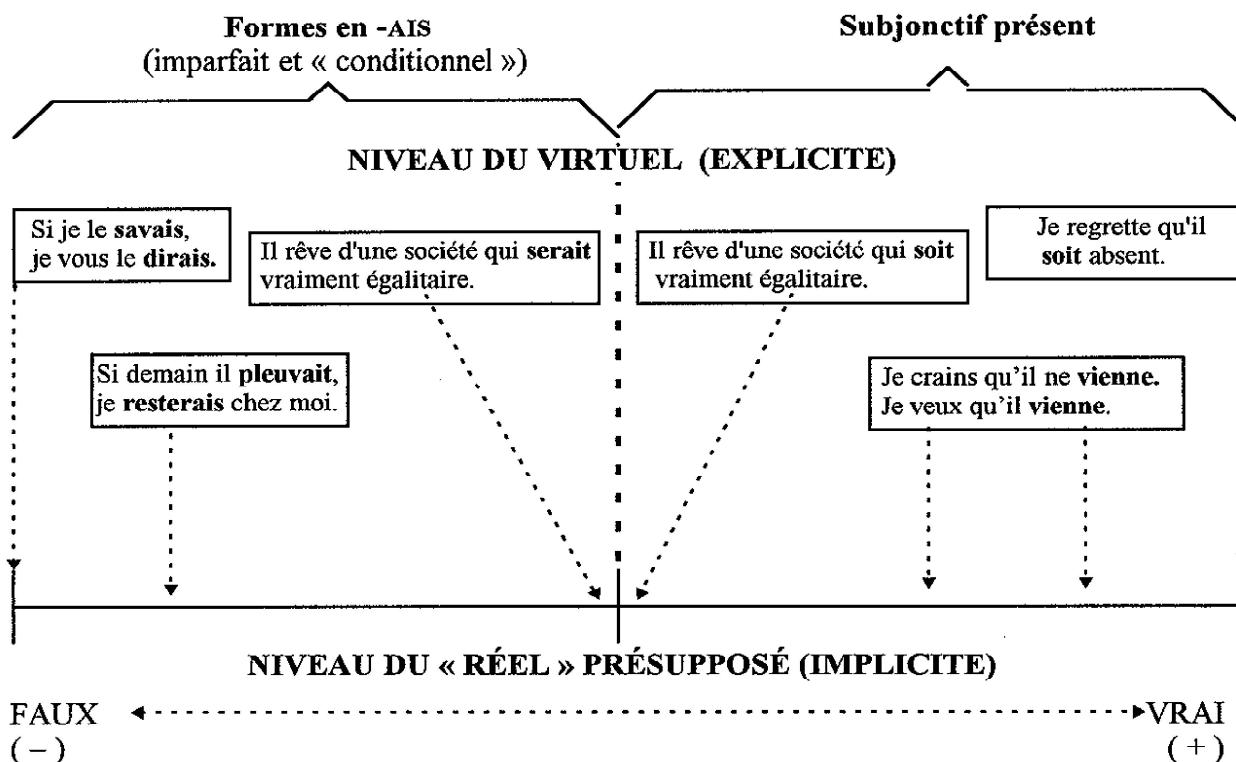
Le premier de ces postulats est que le langage fait une distinction, **dans ses formes**, entre d'une part des objets ou des faits qu'il présente comme réels (ceci peut être appelé le domaine de l'**actuel**) et d'autre part des objets ou des faits qu'il présente comme **imaginaires**, hypothétiques, théoriques, souhaitables, etc., ou plus précisément comme vus à travers une

opération mentale – et qui par conséquent appartiennent au domaine de ce qu'on peut appeler le **virtuel**.

Le second postulat concerne le concept de présupposition, défini ici en relation avec les formes de la langue (définition non « logique ») : le **présupposé** est une information que les **formes** présentent comme connue du destinataire (il faut prendre soin de préciser « présentent comme connue », car dans certains cas – v. Larreya & Watbled 1994 : 71-74 – il s'agit en fait d'une information « nouvelle »). Ainsi, l'annonce (affichée dans certaines boulangeries en 1996) *Nous n'acceptons plus les fausses pièces de 10 francs* présuppose (de par sa forme) l'information : *Il y a quelque temps, nous acceptions les fausses pièces de 10 francs*. Caractéristique également importante : cette information se situe à un niveau en quelque sorte sous-jacent d'énonciation ; il s'agit d'une variété d'implicite, un implicite « dit ». Le **posé** se définit par complémentarité.

Une remarque brève pour relier les quatre concepts que je viens de présenter : il apparaît que l'esprit humain ne peut pas concevoir un événement imaginaire, théorique, hypothétique etc. (c'est-à-dire un événement virtuel) autrement que par rapport à la réalité. En d'autres termes, l'esprit humain (et par voie de conséquence le langage) fonctionne sur deux niveaux dès qu'intervient le virtuel ; il y a d'abord, au premier plan (dans le langage, souvent au niveau du posé), la construction virtuelle elle-même, et ensuite, à l'arrière-plan, une « réalité » par rapport à laquelle on situe le virtuel (pour le comparer ou l'opposer, comme nous le verrons) ; dans le langage, cette « réalité » inévitablement associée au virtuel apparaît au niveau du présupposé. Dans le système du verbe français, le fonctionnement du subjonctif présent et des formes en *-AIS* illustre ce phénomène.

## 2. LE SUBJONCTIF PRÉSENT ET LES FORMES EN *-AIS*



La figure ci-dessus représente le système qui relie et oppose d'une part le SP et d'autre part les emplois « modaux » des formes en -AIS. Le SP et les formes en -AIS ont en commun le fait de fonctionner, du point de vue sémantique, sur deux niveaux d'énonciation. Au premier niveau, qu'on peut appeler le niveau de l'explicite, le procès se présente comme virtuel. Au second niveau (celui du présupposé, autrement dit d'un préconstruit implicite) apparaît la « réalité » qui est censée correspondre au procès virtuel. (Il s'agit, bien entendu, d'un réalité **langagière**, qui peut ne rien avoir de commun avec la réalité physique.) La particularité du SP est de faire apparaître la virtualité du procès comme orientée **positivement** par rapport à la réalité présupposée. Le SP s'oppose sur ce point aux deux formes en -AIS de l'indicatif, qui, dans leurs emplois dits « de mode », font apparaître le procès virtuel comme orienté **négativement** par rapport à la réalité préconstruite qui est censée lui correspondre (pour une étude détaillée, voir Larreya 1996). Le schéma représente le système que forment d'une part (moitié droite) le SP et d'autre part (moitié gauche) les formes en -AIS. Ce système constitue un continuum organisé de façon symétrique.

Les formes en -AIS occupent la moitié du continuum sur laquelle l'orientation du procès virtuel est négative par rapport à la réalité préconstruite censée lui correspondre. Le point extrême est celui d'un préconstruit « irréel ». (Par exemple, si un énoncé comme *Si je le savais je te le dirais* est associé à une référence au présent, il présuppose ...mais je ne le sais pas et je ne te le dirai pas.)

Le SP occupe la partie du continuum qui est orientée positivement, avec, au point extrême, un présupposé (ou préconstruit) « réel » : la forme *Je regrette qu'il soit absent* contient de façon implicite, et donne comme « vraie », l'information *il est absent*.

Examinons maintenant les positions intermédiaires entre les extrémités et le centre du continuum. Avec les formes en -AIS, le procès de la réalité implicite est présenté comme « plutôt faux » : *Si demain il pleuvait je resterais chez moi*, contrairement à *Si demain il pleut je resterai chez moi*, présuppose quelque chose comme ...mais il est peu probable qu'il pleuve et que je reste chez moi. Avec le SP, à l'inverse, le procès est présenté comme « plutôt vrai » (*Je crains qu'il ne vienne / Il est souhaitable qu'il vienne*). Près du centre du continuum, on a des valeurs qui sont séparées simplement par une légère orientation négative ou positive. Comparons *Il rêve d'une société qui serait vraiment égalitaire* et *Il rêve d'une société qui soit vraiment égalitaire* : la première forme attribue implicitement à la société égalitaire à laquelle il est fait référence un peu moins de chances de pouvoir exister « réellement ».

### 3. LE SUBJONCTIF PRÉSENT ET L'INDICATIF

Comme il a été précisé plus haut, il s'agit ici de décrire le fonctionnement de l'opposition entre le SP et les temps de l'indicatif autres que les formes en -AIS employées avec une valeur « modale ». Cette opposition peut être décrite ainsi : l'indicatif exprime le mode **assertif**, tandis que le subjonctif exprime ce qu'on peut appeler le mode **évaluatif**. Le subjonctif est un mode dépendant, comme son nom l'indique, et, comme l'a montré Guillaume (1929, ch. 3), son emploi est déterminé par une « idée regardante ». Cette dernière peut être exprimée soit dans une proposition régissante (explicite ou implicite), soit dans le sémantisme d'une conjonction. Cette idée regardante est toujours un jugement (souvent modal – déontique ou épistémique), auquel s'ajoute, nous l'avons vu, une présupposition orientée positivement.

La classification que je propose pour des emplois du SP est fondée sur le type de jugement exprimé par la proposition régissante ou par la conjonction. Chaque valeur sera simplement illustrée par quelques exemples, et parfois commentée brièvement.

### A. Emplois affectifs

#### a. Valeur volitive (orientée sur l'avenir) :

*Je veux / souhaite / préfère qu'il vienne.  
Il est important / nécessaire qu'il vienne.  
... pour que / de sorte que / de peur qu'il (ne) vienne. (≠ de sorte qu'il est venu).*

#### b. Valeur émotive (orientée sur le présent ou sur le passé – donc de type appréciatif) :

*Je regrette / Je me réjouis qu'il soit absent.  
C'est dommage qu'il soit absent.*

### B. Emplois putatifs

L'idée regardante consiste ici soit à émettre un jugement de type épistémique sur un événement réel ou hypothétique, soit à construire un événement théorique, pour ensuite le mettre en relation avec d'autres événements (qui peuvent être « réels », ou théoriques eux aussi) :

*Il est surprenant/normal qu'il soit fatigué. (Appréciation du caractère logique/illogique/... d'un fait présupposé – modalité de type épistémique).*

*Il est possible qu'il soit fatigué / Supposons qu'il soit fatigué. / Je n'affirme pas qu'il soit malhonnête. / Il (n')est (pas) fréquent / Il est rare que nous nous absentions. (Construction d'un événement théorique, ou d'une classe d'événements vus de façon théorique, et ensuite comparaison, etc.)*

*J'attendrai qu'il vienne. / Je suis sorti avant qu'il réagisse / sans qu'il s'en aperçoive. / J'essaierai jusqu'à ce que je réussisse. / J'accepte, à condition qu'il vienne. / Ne lui dites rien, à moins qu'il ne vous le demande. / Il travaille, bien qu'il soit fatigué. / Pour peu qu'il soit fatigué, il se met en congé. (Construction d'un événement théorique, puis mise en relation avec un ou plusieurs autres événements.)*

*C'est le plus beau film que j'aie jamais vu. (Construction d'une classe d'événements et comparaison avec un événement « réel ».)*

*Vous n'avez pas entendu parler d'un appartement qui ne soit (serait) pas trop cher ? (Construction d'un événement théorique servant de base à une demande d'information.)*

## 4. QUELQUES CAS D'OPPOSITION ENTRE L'INDICATIF ET LE SUBJONCTIF

### (1) Il est probable qu'il viendra / Il est possible qu'il vienne.

Dans les constructions utilisées pour poser une valeur de vérité épistémique, la frontière entre le probable et la possible (voir Guillaume, *loc. cit.*) correspond au seuil de division entre l'indicatif et le subjonctif (avec cependant quelques cas particuliers : *Il y a de grandes chances / 100 % de chances qu'il soit chez lui à cette heure-ci*). Si le probable commande en général l'indicatif, c'est parce qu'il est compatible avec la modalité de l'assertion : on peut avoir (même si cela est à la limite de l'acceptabilité) *Il viendra, c'est probable* (cf. *Il est probable*

*qu'il viendra*), alors que *\*Il viendra, c'est possible* (cf. *\*Il est possible qu'il viendra*) n'est pas acceptable.

(2) J'espère qu'il est chez lui. / Je crains qu'il ne soit chez lui.

Ce problème est bien connu : bien qu'ils soient sémantiquement apparentés, les verbes *espérer* (*que*) et *croire* (*que*) se construisent (du moins en principe) l'un avec l'indicatif et l'autre avec le subjonctif. Pour expliquer la différence, il faut, me semble-t-il, considérer les plans d'énonciation sur lesquels se situent les éléments de sens. Dans le cas d'*espérer*, il y a sans nul doute un élément de sens appréciatif (l'événement est vu comme « bon »), mais cet élément demeure dans le présupposé ; le sens principal (posé) est assertif : il consiste à exprimer une valeur de vérité « forte ». (*J'espère qu'il est chez lui* pose quelque chose comme « j'incline à penser qu'il est chez lui », et présuppose « il est souhaitable qu'il soit chez lui ».) Le verbe *croire*, à l'inverse, met au premier plan l'élément appréciatif (émotif, plus précisément) : s'il donne lui aussi l'événement comme probable, c'est essentiellement pour en faire l'objet d'une appréciation. (Cf. les étymologies : dans le premier cas *sperare*, « considérer comme devant se réaliser », et dans le second cas *tremere*, « trembler ».)

(3) Je comprends (crois comprendre) qu'il est fatigué. / Je comprends qu'il soit fatigué.

(4) Je suppose qu'il veut / Supposons qu'il veuille vous poser une question.

Les formes à l'indicatif sont clairement assertives (elles posent une valeur de vérité « forte »), et les formes au subjonctif clairement putatives. Si l'on compare avec les équivalents anglais, on voit que l'anglais marque cette différence non pas par une opposition de modes mais (du moins dans certains cas) par une opposition entre la conjonction *that* et la conjonction « zéro » (voir Bolinger 1977 : 11-12) : *I understand (that) he's tired / I (can) understand that he's tired*, et *I suppose he wants to ask you a question / Let's suppose (that) he wants to ask you a question*. On constate que *that* est obligatoire pour introduire une proposition dont le contenu est présupposé (connu ou présenté comme « vrai ») et fait l'objet d'un commentaire.

## 5. PROBLÈMES CONCERNANT LA NÉGATION

Ces problèmes ne seront abordés ici que sous l'un de leurs aspects (et de façon très succincte) : quel est l'effet de la négation sur l'orientation positive du sémantisme du SP ? (La question du *ne* « explétif » ne sera pas traitée ; ne le sera pas non plus celle des verbes ou locutions de sens négatif, comme *de peur que*.) On peut distinguer deux cas.

a. Jugement appréciatif sur un **fait présupposé** (connu ou présenté comme « vrai » – on se trouve à l'extrême droite du continuum) : une négation dans la proposition régissante n'a aucune incidence sur le présupposé (ce qui, on peut l'observer en passant, confirme la nécessité de définir la présupposition dans le langage en termes linguistiques, et non logiques) :

(5) Il est / Il n'est pas surprenant / Je ne regrette pas qu'il soit absent.

b. Jugement sur un **fait théorique** (le fait « réel » correspondant n'est pas connu, mais il est présenté comme « plutôt vrai »). Le problème est ici beaucoup plus complexe. Dans certains cas, la négation du verbe de la régissante inverse l'orientation du présupposé de la subordonnée :

(6) Je veux / Je ne veux pas qu'il vienne.

mais cela est évidemment lié au phénomène de montée de la négation, et l'on sait que, même à l'intérieur de catégories sémantiquement homogènes, ce phénomène peut varier.

Dans d'autres cas, la négation est sans effet sur l'orientation du présupposé :

(7) J'attendrai / Je n'attendrai pas qu'il vienne.

mais il faut observer qu'on est ici très près d'un présupposé absolument positif.

## 6. EN GUISE DE CONCLUSION

L'étroitesse des liens entre le subjonctif et les valeurs dites modales des formes en -AIS apparaît de façon nette, d'une part dans l'histoire des langues romanes et d'autres familles de langues (mais je ne développerai pas ce point), et d'autre part dans un phénomène auquel on peut donner le nom de « montée de la présupposition ». Ce phénomène est illustré par les exemples (8)-(10) ci-après. (Pour une étude plus détaillée, voir Larreya & Méry 1992.) Dans le cas du SP, il permet d'inverser l'orientation positive du présupposé au moyen d'un marqueur qui est porté, non pas par le verbe de la proposition concernée, mais par le verbe de la proposition régissante (ce qui est un phénomène classique de « montée »). Ainsi, dans (9) et (10) ci-après – opposables à (8) –, considérons la présupposition « plutôt négative » ou « absolument négative » qui caractérise la proposition *IL VIENIT / VIENDRA / EST VENU*. Cette présupposition est marquée par un morphème de non-réalité (-AIS) qui est porté non pas par le verbe de la proposition concernée (ce verbe reste au subjonctif : *qu'il vienne*) mais par le verbe de la proposition régissante (le verbe *vouloir*) :

(8) Je veux qu'il vienne. (Présupposé orienté plutôt positivement.)

(9) Je voudrais qu'il vienne. (Présupposé orienté plutôt négativement : l'énonciateur implique quelque chose comme « ...mais il est possible qu'il ne vienne pas. »)

(10) J'aurais voulu qu'il vienne (Présupposé orienté négativement de façon absolue, du moins dans de nombreux contextes envisageables : « ...mais il n'est pas venu / mais il ne vient pas / mais il ne viendra pas. »)

## RÉFÉRENCES

- Bolinger, D. (1977). *Meaning and Form*. Longman, Londres.
- Guillaume, G. ([1929] 1970). *Temps et verbe*. Honoré Champion, Paris.
- Larreya, P. (1996). Le temps grammatical : une question de mode ? Dans *Dynamique du temps* (A. Suberchicot, (Dir.)), 137-153. CRLMC, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
- Larreya, P. et R. Méry (1992). De la productivité syntaxique de l'hypallage. Dans *L'ordre des mots - Domaine anglais* (J. Guéron, (Dir.)), 143-160. CIEREC, Saint-Etienne.
- Larreya, P. et J.Ph. Watbled (1994). *Linguistique générale et langue anglaise*. Nathan, Paris.